

PETR BRUCHE MOSSIG

Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 26 mars 2025 -

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 56 titulaires

Nombre de membres votants :

| | |
|---|----|
| | 42 |
| ☞ Nombre de membres présents : | 28 |
| ☞ Nombre de membres ayant donné procuration : | 14 |

Considérant conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales d'une part, que le Comité Syndical ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente, et d'autre part, qu'il est fait exception à cette règle lorsque, convoqué une seconde fois pour délibérer sur le même objet, le nombre des membres présents n'est pas, cette fois encore, supérieur à la moitié. La seconde convocation ou communication des questions à l'ordre du jour rappelle expressément cette disposition.

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 26 mars à 18 heures 00, en l'absence de quorum, lors de sa séance plénière du mercredi 19 mars de l'an deux mille vingt-cinq, le Comité Syndical du PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni une seconde fois en séance plénière, en Salle Robert Robert, au siège de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim Mutzig à MOLSHEIM.

MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

- ⇒ Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG
Mme Marie-Paule DIETRICH, Conseillère municipale d'AVOLSHEIM
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Gilbert ROTH, Maire de DORLSHEIM
Mme Claire LIEBERT-PERRAT, Conseillère municipale de DORLSHEIM
M. Alexandre DENISTY, Maire de DUTTLENHEIM
M. Laurent FURST, Maire de MOLSHEIM
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG
M. Jean BIEHLER, Maire d'OVERHASLACH

REÇU le

- 1 AVR. 2025

À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM.

- ⇒ Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire de LA BROQUE
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES

- ⇒ Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble
M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM
M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM
M. Pierre Paul ENGER, Maire HOHENGOEFT
M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM

Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT
M. Gérard STROHMENGER, Maire de TRAENHEIM
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL
M. Cédric HALTER, Adjoint au Maire de WASSELONNE
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN

MEMBRES REPRESENTES :

M. Bernard RAULIN, ayant donné procuration à M. Alain FERRY
M. Pierre THIELEN, ayant donné procuration à Mme Caroline PFISTER
M. Guy ERNST, ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE
Mme Chantal JEANPERT, ayant donné procuration à Mme Marie-Reine FISCHER
Mme Sylvie TETERYCZ, ayant donné procuration à M. Laurent FURST
Mme Marielle HELLBOURG, ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH
M. Marc DELLENBACH, ayant donné procuration à M. Thierry SIEFFER
M. Emile FLUCK, ayant donné procuration à M. François JEHL
M. Maurice GUIDAT, ayant donné procuration à M. Laurent BERTRAND
M. Nicolas BONEL, ayant donné procuration à M. André WOOCK
M. Marc GIROLD, ayant donné procuration à M. Jean-Bernard PANNEKOECKE
M. Patrick DECK, ayant donné procuration à M. François SCHNEIDER
M. Daniel FISCHER, ayant donné procuration à M. Pierre BURTIN
Mme Michèle ESCHLIMANN, ayant donné procuration à M. Daniel ACKER

ASSISTAIENT EN OUTRE :

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR
M. Grégory HEINRICH, Directeur adjoint chargé du SCOT
M. Thierry HOEFFERLIN, Conseiller aux décideurs locaux -Trésor Public

EXCUSES :

M. Thierry ROGELET, Sous-Préfet de MOLSHEIM
M. Frédéric BIERRY, Président de la CEA
M. Franck LEROY, Président du Conseil Régional
Mme Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN
M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM
M. Mathieu BLEGER, Conseiller municipal de DUTTLENHEIM
Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM
M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller municipal de MOLSHEIM
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller municipal de MOLSHEIM
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG
M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS
M. Alexandre GONCALVES, Maire de STILL
M. Sébastien JACOB, Conseiller municipal de WOLXHEIM
M. Jean-Louis BATT, Maire de LUTZELHOUSE
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT

OBJET : FINANCES - DEMANDE DE SUBVENTION ANIMATION GESTION LEADER 2025

N° 2025-296-PETR

EXPOSE

Dans le cadre du portage du Groupe d'Action Locale Bruche Mossig (GAL) par le PETR Bruche Mossig, une aide européenne au titre de l'intervention « Leader » du plan stratégique national (PSN) 2023 -2027 peut être sollicitée pour financer les missions d'animation gestion pour l'année 2025.

A ce titre, la demande de subvention s'élève à 50 000€ pour financer les charges de gestion et d'animation chiffrées à près de 133 000€ essentiellement de dépenses de personnel. Il est prévu d'affecter 1,7 ETP (équivalent temps plein) à cette mission via 3 agents (Chargé de programme Leader (0.9 ETP), animateur gestionnaire Leader (0.7 ETP) et direction générale (0.1ETP).

| Dépenses 2025 | € TTC | Recettes 2025 | € TTC |
|----------------------------------|----------------|--------------------|----------------|
| Chargés de projet Leader 1,6 ETP | 84 855 | Leader | 50 000 |
| Direction générale (0,1 ETP) | 9 512 | | |
| Charges indirectes | 36 966 | PETR Bruche Mossig | 82 655 |
| Adhésion Leader France | 750 | | |
| Communication | 572 | | |
| Total | 132 655 | Total | 132 655 |

DECISION**LE COMITE SYNDICAL**

VU la convention relative à la mise en œuvre de Leader (Développement local mené par les acteurs locaux) dans le cadre du Plan Stratégique National 2023-2027, signé par la Région Grand Est et le PETR Bruche Mossig, en date du 31 août 2023 ;

CONSIDERANT que les missions d'animation gestion font partie des obligations du Groupe d'Action Locale Bruche Mossig ;

SUR PROPOSITION de Monsieur Alain FERRY, Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

A l'unanimité,
décide

d'animer et gérer le programme Leader 2023-2027 du GAL Bruche Mossig Piémont pour l'année 2025,

approuve

le plan de financement prévisionnel pour l'animation et la gestion du programme Leader du GAL Bruche Mossig en 2025 comme suit :

REÇU le

- 1 AVR. 2025

À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM

| Dépenses 2025 | € TTC | Recettes 2025 | € TTC |
|----------------------------------|----------------|--------------------|----------------|
| Chargés de projet Leader 1,6 ETP | 84 855 | Leader | 50 000 |
| Direction générale (0,1 ETP) | 9 512 | | |
| Charges indirectes | 36 966 | PETR Bruche Mossig | 82 655 |
| Adhésion Leader France | 750 | | |
| Communication | 572 | | |
| Total | 132 655 | Total | 132 655 |

décide

de renouveler l'adhésion à l'association Leader France pour l'année 2025,

sollicite

une aide LEADER pour l'animation gestion du Programme Leader pour l'année 2025 à hauteur de 50 000€,

charge

le Président du PETR Bruche Mossig de toutes les formalités et démarches y afférentes.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Secrétaire de séance

Le Président,

Daniel ACKER

Alain FERRY

Transmis au représentant de l'Etat le : 01/04/2025

Publié le : 03/04/2025